

Questions orales

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA POSITION DU GOUVERNEMENT EN CE QUI CONCERNE LE
TAUX ÉLEVÉ D'INFLATION

L'hon. Robert L. Stanfield (Halifax): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au très astucieux ministre des Finances et au vice-premier ministre une question portant sur le fait que le ministre a froidement concédé hier que le taux d'inflation était un peu élevé. Près de cinq ans s'étant écoulés depuis les dernières élections et le taux d'inflation s'élevant toujours à environ 9 p. 100 par an, je voudrais demander au ministre ce qui est advenu du désir ardent de son chef de juguler l'inflation?

Qu'est-il advenu des assurances données par le gouvernement voici quatre ans qu'à l'époque où nous nous trouvons actuellement, le taux d'inflation serait ramené à 4 p. 100? Pourquoi maintenant le ministre des Finances accepte-t-il presque l'actuel taux d'inflation en se bornant à déclarer qu'il est un peu élevé?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, nous ne prétendons pas que ce taux d'inflation soit normal. Nous nous efforçons de le réduire de notre mieux aussi rapidement que possible. Bien que notre dollar soit plus dévalué que le dollar américain, notre taux d'inflation est moins élevé que celui des États-Unis. J'admets cependant qu'il est trop élevé. Je voudrais le réduire et j'ai déjà annoncé que je prévoyais qu'il diminuerait en fin d'année.

La plupart des experts économiques estiment que l'inflation diminuera cette année mais moins que tout le monde le souhaiterait. Tout le monde voudrait certainement qu'il soit nul. Il me semble qu'à cause de la conjoncture internationale actuelle et à cause de l'augmentation du prix du pétrole et d'autres pressions non seulement d'origine interne mais également externe, il sera fort difficile d'atteindre notre objectif qui est de n'avoir que très peu ou même pas du tout d'inflation. Je suis convaincu que d'ici à la fin de l'année, l'inflation aura baissé au Canada.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, les différents ministres des Finances qui se sont succédé nous ont asséné toute une série d'assurances et de prédictions mais il n'empêche que la conjoncture actuelle est telle que le taux d'inflation se situe autour de 9 p. 100 et que les Canadiens doivent actuellement emprunter pour maintenir leur niveau de vie.

Est-ce que le ministre des Finances et ses collègues ne trouvent rien d'autre à dire que «zap, vous voilà gelé au taux d'inflation de 8-9 p. 100»?

Des voix: Bravo!

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, nous avons dit que nous avons un problème d'inflation et que nous sommes décidés à en revenir au marché. Ce problème existe non seulement au Canada mais partout ailleurs. Il ne serait pas réaliste de dire que nous pouvons régler l'inflation en faisant un souhait.

Comme je l'ai déjà dit maintes fois les Canadiens ont montré depuis un an un grand sens des responsabilités, nous avons retrouvé notre compétitivité sur les marchés mondiaux et au plan de la rémunération nos coûts unitaires augmentent moins vite que ceux des États-Unis. Nous avons élargi nos

[M^{lle} Bégin.]

débouchés extérieurs, nous avons réembauché 400,000 Canadiens en un an. Malgré que le dollar canadien soit plus faible qu'il y a un an, le taux d'inflation est moins élevé au Canada qu'aux États-Unis. Je ne pense pas que notre performance soit mauvaise.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES EN GÉNÉRAL

Le premier rapport du comité permanent des prévisions budgétaires en général—M. Langlois (Chicoutimi).

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux

Procès-verbaux de ce jour.]

* * *

[Traduction]

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

DÉPÔT D'UN DÉCRET EN CONSEIL OUVRANT À LA COMMISSION
MCDONALD L'ACCÈS AUX PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU
CABINET

L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur, en application de l'article 41(2) du Règlement, de déposer dans les deux langues officielles le texte d'un décret en conseil ouvrant à la Commission McDonald l'accès aux procès-verbaux des séances du cabinet et de ses comités.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Roger Young (secrétaire parlementaire du solliciteur général): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 225, 723 et 1236.

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

[Texte]

L'ELDORADO NUCLÉAIRE LIMITÉE

Question n^o 225—**M. Hnatyshyn:**

Les études environnementales réalisées à la demande de l'Eldorado Nucléaire Limitée afin de déterminer si la région de Warman constituait un emplacement possible pour une raffinerie d'uranium ont-elles été publiées sous forme de compte rendu des incidences environnementales au printemps de 1978, comme l'avait d'abord annoncé le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et, dans la négative, quand a) ces études seront-elles publiées, b) des audiences publiques se tiendront-elles pour en étudier les conclusions?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): L'Eldorado Nucléaire Limitée répond de la façon suivante:

Non.